

La Pennne magazine

JANVIER 2017 • GRATUIT

JUSTICE SOCIALE – ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES – ÉDUCATION
DÉMOCRATIE – ÉCOLOGIE – LIBERTÉ – LAÏCITÉ – FRATERNITÉ
JUSTICE FISCALE – DROIT AU LOGEMENT

justice fiscale Elections présiden.
11 et 18 juin
justice fiscale
laïcité • just
té • écologie

23 avril • 7 mai
justice fiscale
11 et 18 juin
justice fiscale
justice socie
fraternité • écologi
égalité femmes-h
éducation • droit
Elections prési
23 avril •
liberté • justic
Elections légi
nité 11 et 18,
rocratie • jus
ïcité • justic
fraternité • éu
égalité femm.
ation • droit au logem
Elections présidentielles
23 avril • 7 mai

liberté
alité fem
ation • dr
actions pr
23 avril •
femmes-hommes Elections présidentielles égalité femmes-h
1 • droit au logement 23 avril • 7 mai éducation • droit au logemer
ns présidentielles libéré • justice fiscale Elections présidentielles
11 et 18 juin Elections législatives 23 avril • 7 mai
laïcité • fraternité

égalité femmes-hommes liberté • Justice
éducation • droit au logement justice fiscale
Elections présidentielles **démocratie**
23 avril • 7 mai laïcité • justice sociale
Election
législativ
11 et 18 juin
fraternité •
égalité femm
éducation • dr
Elections r
e fiscale 23 a
tions législati
11 et 18 juin
justice fiscale
justice social
nité • écologie
justice fiscale
ns législatives
11 et 18 juin
ie • justice fis
• justice soci

« Si vous êtes attaché à ces valeurs,
votez ! »



L'ARCHITECTE RUDY RICCIOTTI

“Ce que je fais n'appelle pas de haine”



© René Habermacher



Implanté sur 3 000 m² d'espaces naturels, le programme comprendra 109 logements, dont 34 logements sociaux, répartis entre 54 T2, 41 T3, 13 T4, 1 T5. 99 places de stationnement seront aménagées en souterrain, 42 places en aérien.

Rudy Ricciotti, architecte iconoclaste ? Artiste rebelle, “punk” de génie qui ne peut avancer une idée sans l'introduire avec une – bonne – dose de provocation ?

En tout cas, celui qui a conçu le MUCEM marseillais, et à qui le programme de logements du site dit des “Arcades” a été confié, se montre fidèle ce jour-là, à sa réputation. Rendez-vous est donné en Mairie, où il arrive flanqué d'un sachet plastique blanc. “J'arrive de la boucherie, j'ai acheté des pieds de veau. Rendez-vous compte, trois Euros cinquante les pieds, et c'est magnifique”... Le ton est donné... Pour autant, on n'est pas là pour échanger nos recettes, mais pour parler du projet, et de sa vision de son métier. Car si nombre de Marseillais et de Provençaux retiennent légitimement son travail de conception du MUCEM, Rudy Ricciotti a acquis depuis de nombreuses années, une stature internationale : du Centre Chorégraphique National d'Aix-en-Provence à la Salle de Concert Philharmonique de Potsdam, en passant par le stade Jean-Boin de Paris ou encore la

Passerelle pour la Paix de Séoul, le lauréat 2006 du Grand Prix National d'Architecture ne cesse de parsemer le monde de ses pépites de béton, de verre et d'acier.

Né en 1952 à Kouba, dans les environs d'Alger, ce fils d'ouvrier du bâtiment italien a passé une partie de son enfance à suivre son père sur les chantiers. Outre le virus de la construction qu'il a pu contracter en partie, le jeune Rudy, entre les piles de parpaings et la bétonnière vomissant du béton du matin au soir, a été confronté tout jeune au quotidien des ouvriers, à la “vraie” vie, celle de millions de gens de la condition de Papa durant les Trente Glorieuses.

Cela peut-il expliquer que derrière les grandiloquentes tirades dont il a le secret, se dévoile en second plan une surprenante modestie? Quelles qu'en soient les causes, c'est le paradoxe du bonhomme.

Après Séoul, Venise, Potsdam ou le MUCEM, Ricciotti le provocateur nous parle de La Penne : “Je ne suis pas venu ici en faisant le malin. Je suis venu construire sur un vrai territoire,

avec de vrais gens, qui y sont attachés. Conjointement à la ville, il y a une histoire rurale, une histoire humaine, et il faut les respecter. Alors, je me suis dit que je devais faire attention à ce que faisais à La Penne sur Huveaune, confie-t-il. Ce sont quatre petits bâtiments, habillés de pierre en soubassement, pour rappeler la ruralité de la ville. Sur le site, on a essayé de sauver le maximum d'arbres. Le “tout urbain”, c'est tendance, mais ça n'est pas mon truc. Mon travail, c'est faire en sorte qu'un bâtiment ne produise pas de haine, faire en sorte que les gens soient heureux d'y vivre. J'ai travaillé sur ce projet comme j'ai travaillé sur le MUCEM : le succès qu'on vise, c'est la transcription d'un récit historique et local, et du partage. Je ne débarque pas en colonisateur : je m'imprègne d'une histoire locale, et je fais ce que je peux. Une architecture sans prétention démesurée, mais sans trop d'humilité non plus”.

Une architecture du respect : le respect d'une histoire humaine... La nôtre... ■



■ Page 2
Rudy Ricciotti



■ Pages 4/5/6
Actualité



■ Page 7
Services municipaux



■ Pages 8/9/10
Dossier
La Sécurité



■ Page 11
Vie associative



■ Page 12
Culture

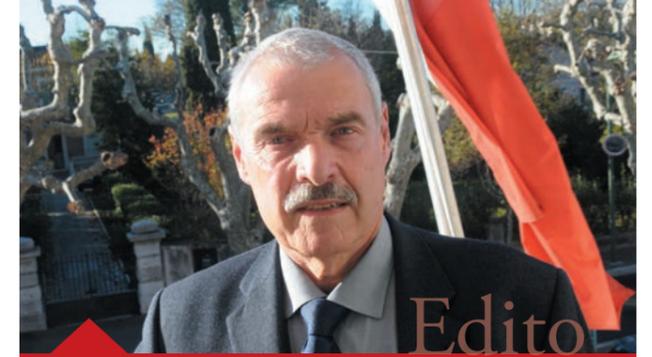


■ Page 13
Mémoire d'ici



■ Page 14
Vie économique

Directeur de la publication : Pierre Mingaud • Rédaction, Crédit photos : Ville de La Penne sur Huveaune : communication@mairie-lapennesurhuveaune.fr • Maquette : Plume Graphique • Imprimerie : Imprimerie CCI • Ce numéro a été tiré à 3 300 exemplaires • La Penne sur Huveaune Magazine • Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès - 14, Boulevard de la Gare 13713 La Penne-sur-Huveaune Cedex • Tél. : 04 91 88 44 00 www.ville-lapennesurhuveaune.fr



Edito

Cachez cette pauvreté, qu'on ne saurait voir !

Les fêtes de fin d'année viennent à peine de se terminer, et nos esprits sont encore bercés par ces moments de bonheur simple qu'on a partagés avec celles et ceux qu'on aime.

En cette trêve des confiseurs, les grands médias nationaux nous ont abondamment alimentés en reportages sur les marchés alsaciens sous la neige, en sections poulardes et crustacés en direct de Rungis, ou en envoyés spéciaux, spécialement envoyés sur une plate-forme de distribution, pour montrer comment le gentil Amazon se démène pour expédier les derniers cadeaux à temps...

Mais il est un sujet pour lequel peu de reporters ont été missionnés : dans notre pays, qui est plus riche qu'il ne l'a jamais été, jamais la pauvreté n'a été aussi répandue : 9 millions de pauvres, et des inégalités sociales au plus haut depuis une trentaine d'années... On recense plus de 140 000 SDF, dont 30 000 enfants. En 2015, ce sont 2 800 sans-abris qui sont décédés, happés par le froid, ou lâchés par un organisme qui, après 10 ans dans la rue, ne tient plus qu'à un fil. A cela s'ajoutent des cohortes de plus en plus nombreuses de travailleurs pauvres : pour une partie d'entre eux, leur salaire ne leur permet même pas de se loger, et ils en sont réduits, nuit après nuit, à grelotter dans leurs voitures...

A La Penne comme partout ailleurs en France, les associations caritatives qui s'emploient durant toute l'année, à soulager la souffrance des familles touchées par la pauvreté, ne peuvent que déplorer une hausse sans précédent de ces familles en proie au désespoir et à l'effroi du lendemain.

Sur un plan humain, c'est aussi répugnant qu'inconcevable, alors que parallèlement, la France continue d'afficher son cynique record du plus grand nombre de millionnaires en Dollars dans toute l'Europe.

Lorsque la pauvreté atteint un niveau aussi intolérable dans la cinquième puissance mondiale, on ne peut parler d'accident de la vie qui aurait jeté telle ou tel, vers une perpétuité d'indigence. Combien sont-ils, ces médias, à dire que près d'un quart des SDF a un travail ! Libre aux grandes chaînes inféodées au catéchisme libéral de pratiquer l'omerta sur cette misère qui ferait tâche sur nos écrans plats. En ce qui me concerne, et comme je l'ai toujours fait, je continuerai à porter cette question au cœur de mon expression publique. Et ce, pas plus tard que le 13 janvier prochain, à l'occasion de la cérémonie des Vœux de la Municipalité, à laquelle je vous attends nombreux.

Votre Maire,
Pierre Mingaud.

TRAVAUX



Réfection des trottoirs sur le quartier du Mouton et la ZAC des Cigales.



Mise aux normes pour les personnes handicapées des abribus sur les boulevards de la Gare, du Béal et des Candolles.

Réfection de l'éclairage public dans le quartier des Candolles (chemins du Cabrier, de l'Estimaire et le chemin Vert). Installation de lampes à LED, avec éclairage public par détecteur de présence.

Poursuite des travaux de la nouvelle voirie destinée à l'accès au futur programme de logements, sur le site dit des "Arcades".



Installation de nouvelles menuiseries à l'école Jacques-Prévert, pose de sol souple pour les activités.



VIE PAROISSIALE

Le 15 octobre dernier, Monseigneur Georges Pontier, archevêque du diocèse de Marseille, procédait à l'installation du nouveau prêtre de la paroisse, le père Xavier Autonès, qui officiait auparavant dans la paroisse de Saint-Victor. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux fidèles, du Maire Pierre Mingaud et du prêtre de la paroisse d'Aubagne, le père Christophe Jullien. ■

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

La traditionnelle cérémonie des Vœux de la Municipalité se tiendra le vendredi 13 janvier, à partir de 18h30, à l'Espace de l'Huveaune. ■

LA PENNE 2.0

Depuis deux ans qu'il a été refondé, le nouveau site internet officiel de la Ville enregistre de forts taux de fréquentation : si l'on prend en compte le nombre de visiteurs "différents", soient des personnes physiques différentes qui ont fréquenté au moins une page du site, soient des adresses IP - ou postes informatiques - différentes, le site a été visité en 2016, en moyenne et par mois, par plus de 3 200 internautes. Rappelons que le public peut trouver sur ce site des renseignements aussi divers que les comptes rendus des conseils municipaux, des informations sur l'ensemble de la vie associative locale, les programmes culturels, des documents techniques à télécharger... Sans oublier, en page d'accueil, les infos "à chaud" du moment. ■

CINÉMA JEAN-RENOIR

Pour les besoins du projet de programme de logements lancé sur les parcelles situées à proximité du bâtiment de la MASC, le cinéma Jean-Renoir, devra être détruit, pour être reconstruit par le promoteur en charge de l'opération. Néanmoins, la Municipalité a décidé, pendant la durée des travaux, de continuer cette activité, même si, durant cette période transitoire, la programmation sera évidemment moins fréquente. Notre cinéma municipal a donc fermé ses portes au public, dans ses locaux actuels. Les projections auront lieu le mercredi, en notre salle de l'Espace de l'Huveaune, à partir du premier trimestre 2017. ■

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Depuis le 13 octobre, la collecte des déchets verts est élargie à l'ensemble des communes du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Les déchets concernés sont : les branchages, feuilles mortes, tontes de pelouse, plantes de jardin, petites souches, tailles de haie.

La collecte se déroule sur rendez-vous pris auprès d'Allo Déchets, au 04 42 18 19 79. Les sacs sont à retirer aux services techniques de la commune ou à l'accueil du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, (932 avenue de la Fleuride, Aubagne), mais également à la Consigne du cours Voltaire à Aubagne.

Lors de chaque rendez-vous, les habitants peuvent présenter jusqu'à 10 sacs biodégradables de 100 litres et une dizaine de fagots de bois. Les végétaux épineux ne pourront pas être collectés dans ce cadre et devront être apportés, par les usagers, en déchèterie. Rappelons qu'il existe quatre déchèteries sur le Territoire, à Aubagne, Auriol, Peypin et Cuges-les-Pins. Depuis le 1er avril 2016 ces quatre déchèteries sont ouvertes en journée continue de 9 heures à 17 heures.

Attention : les communes ne peuvent délivrer de sacs qu'aux personnes ayant au préalable pris rendez-vous avec Allo Déchets. ■

C'était la fête !



Le 13 décembre dernier, à l'occasion du traditionnel repas de fin d'année, les services municipaux ont innové en invitant l'ensemble des classes de primaire à déjeuner, non pas au sein de leurs écoles respectives, mais à l'Espace de l'Huveaune. Dans une salle magnifiquement décorée, 400 élèves se sont donc attablés dans la bonne humeur, tout en faisant plus ample connaissance avec des enfants qui ne fréquentent pas la même école. Des photographes de l'association Phocal ont accepté d'immortaliser en clichés cette journée, et à la fin du repas, les deux musiciens chargés d'accompagner ce déjeuner, ont même enflammé l'atmosphère avec leur reprise de *September*, le célèbre hit du groupe Earth, Wind & Fire ! Une manifestation aussi originale que réussie, fruit d'une belle coopération interservices entre le personnel des écoles, du pôle périscolaire et de la cuisine centrale. ■



C'est voté !

En séance du 13 décembre, le Conseil municipal a donné un avis favorable, sans réserves, au Plan de Prévention du Risque Inondation, dont l'élaboration a été prescrite pour la commune par l'Etat, et qui est lié au risque de débordement de l'Huveaune et ses affluents. Le projet a fait l'objet d'une enquête publique tenue entre le 7 novembre et le 9 décembre. Le dossier comprend un rapport présentant l'analyse des phénomènes pris en compte, ainsi que leur impact sur les personnes et les biens. Sont également élaborées des cartes de zonage délimitant les zones réglementées par le PPRI : centres urbains à dense urbanisation, autres zones urbanisées (résidentielles, industrielles, commerciales ou mixtes), et l'enveloppe d'une crue exceptionnelle, la crue de référence correspondant à celle "d'occurrence centennale", évènement ayant une chance sur cent d'être observée une année donnée. Au titre d'utilité publique, le PPRI sera annexé au Plan d'Occupation des Sols de la commune. ■

Test grandeur nature



Le poste de commandement communal, installé dans la nouvelle maison de quartier des Arcades.

Le numéro précédent de *La Penne Magazine* avait consacré ses pages centrales au Plan Communal de Sauvegarde, un outil réalisé à l'échelle de la commune et ayant pour objectif l'information préventive et la protection des personnes et des biens en cas d'évènement majeur, qu'il soit de nature météorologique ou industriel. Parmi ces évènements recensés, le risque d'inondation dû à un débordement de l'Huveaune. Afin d'y faire face, le recensement des vulnérabilités et des risques, ainsi que des moyens disponibles pour y faire face, constitue un enjeu primordial.

C'est pourquoi, à la demande du Préfet des Bouches-du-Rhône, a été procédé, le 6 décembre dernier, à un exercice de simulation d'une crue de l'Huveaune. A 13h06, après réception de l'avis de la Préfecture, le Maire a ordonné le lancement du Plan Communal de Sauvegarde, entouré d'élus et d'agents communaux. Ce déclenchement s'est opéré depuis la nouvelle maison de quartier des Arcades, qui constitue le poste de commandement communal en cas de risque majeur, l'hôtel de Ville se situant en zone inondable. Etaient également présents un observateur du CYPRES (Centre d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs), mandaté par l'organisme pour évaluer l'efficacité des services municipaux, une capitaine du commissariat d'Aubagne, ainsi qu'un lieutenant des sapeurs-pompiers du centre de secours d'Aubagne.

Parmi les différentes simulations décidées par la Municipalité, l'évacuation

du groupe scolaire Pierre-Brossolette, lui aussi susceptible d'être inondé en cas de crue, se classait parmi les priorités, dans la mesure où l'accompagnement de quelque 200 enfants - dont des tout-petits de maternelle - jusqu'aux locaux de la MASC, est une opération nécessitant une organisation des plus strictes. Une fois arrivés - en à peine un quart d'heure, c'est à noter - dans les locaux du service Culturel, les écoliers ont eu droit à une petite collation, avant de se faire ramener, au bout d'une heure, vers leurs salles de classe.

Les services techniques municipaux ont quant eux été chargés de disposer des barrières sur des voies pouvant être, toujours en cas de situation réelle, coupées à la circulation : rond-point Boulevard de la Gare - chemin Noël-Robion, chemin de Saint-Lambert, boulevard Louis Olive, rond-point de la Colombe, croisement boulevard Voltaire - boulevard de la Gare, pont de Cégédur. En cas d'alerte, les agents de notre Police municipale seraient chargés de disposer ces barrières pour



A 13h45, l'ensemble des 200 élèves de l'école Pierre-Brossolette étaient évacués en direction de la MASC par des agents communaux, sous la responsabilité de la Police municipale.



Elus et policiers municipaux à la rencontre des habitants du Plan.

barrer les voies.

Une autre priorité consistait à tester le dispositif d'alerte des populations résidant dans le principal quartier d'habitation en zone inondable, le quartier du Plan. C'est pourquoi plusieurs équipes, composées d'élus et de policiers municipaux, ont arpenté les rues de ce quartier afin de tester l'efficacité d'une alerte en direction des habitants. Ce fut également l'occasion de récolter de leur part des renseignements comme leurs coordonnées précises, le nombre de personnes par foyer, la présence d'enfants ou de personnes dépendantes... afin de compléter une base de données pouvant s'avérer très précieuse si une situation de crise commandait une évacuation rapide.

Face à un caprice de Dame Nature qu'on ne peut naturellement pas prévoir, l'ensemble de ces actions de simulation, et leur analyse postérieure seront, à n'en pas douter, très utiles pour évaluer les moyens, humains comme logistiques et techniques, à mettre en œuvre pour garantir la sécurité des personnes et des biens... C'est l'enjeu. ■

SERVICE DE LOCATIONS DE SALLES

Une organisation et une coopération de chaque instant



Depuis près de deux ans, la Municipalité a mis en place un dispositif de location de salles municipales. Outre la location de l'Espace de l'Huveaune, déjà effective pour des particuliers ou des associations extérieures à la commune, ce dispositif a été étendu à la Massabielle, au Foyer Loisirs Charles-Grisoni et à la salle n°5 de la Maison des Associations. Rappelons que l'ensemble de ces locations ne concerne nullement les associations pennoises, qui continuent quant à elles de bénéficier de leur mise à disposition gratuite. Elles sont appliquées aux associations non pennoises, aux syndicats de propriété, centres de formation, comités d'entreprises, particuliers pour des manifestations familiales ou festives... Ce service a demandé une nouvelle organisation bien plus complexe qu'il ne peut y paraître. "Lors du lancement des locations, il a fallu mettre en place tous les outils nécessaires, confie la personne référente, Denis Follenbach. Rè-

glements intérieurs, conventions, états des lieux, modalités de facturation, de réception des chèques. Avec ma responsabilité, Elsa Cayron, nous nous partageons la réception des demandes de réservation : de mon côté, les demandes pour l'Espace de l'Huveaune, et Elsa me transmet quant à elle les demandes des trois autres salles". C'est ensuite à Denis de se mettre en relation avec les personnes ayant fait les demandes, afin de leur expliquer la marche à suivre, et de procéder à une visite de salle - uniquement pour l'Espace de l'Huveaune - et à des états des lieux entrants et sortants pour les trois autres locaux. "La salle de spectacle est la seule à accueillir des manifestations nocturnes, poursuit Denis Follenbach. Dans cette salle, il y a toujours un agent pour accompagner toute la manifestation. Ce sont mes collègues Bruno Gruel et Ben Abdallah Saïdi qui s'en chargent".

Un service qui exige par conséquent une grande disponibilité et de la poly-

valence. "Les gens comptent sur nous, poursuit Denis. Ils ont préparé depuis longtemps une fête d'anniversaire qu'ils veulent réussie, un mariage qui est un jour exceptionnel dans une vie. Nous devons tout faire pour offrir un service de qualité. Cela commence par la prise de contact, jusqu'à l'état des lieux après la manifestation. Entre les deux, de l'écoute, de la coopération entre tous les agents du service, et une organisation sans faille". ■

Contact :

Espace de l'Huveaune : Denis Follenbach :
04 91 88 44 00 – 06 26 18 35 77

salle.asso@gmail.com

Massabielle - Foyer Loisirs - salle n°5 de la Maison des Associations : Elsa Cayron
04 91 88 44 02

sg@mairie-lapennesurhuveaune.fr

L'ensemble des tarifs des salles est disponible sur le site officiel de la Ville : www.ville-lapennesurhuveaune.fr (onglet "Salle de spectacle").



Ben Abdallah Saïdi, Bruno Gruel et Denis Follenbach



Sécurité : les réponses de la Ville...

Aux côtés des forces de la Police Nationale et de la Gendarmerie, les communes sont également comptables, devant les populations, de la garantie de la sécurité et de l'ordre public. Face à l'accroissement progressif des missions et des prérogatives dévolues aux polices municipales, et à un contexte international tendu, la Municipalité se devait de répondre à ces impératifs, tout en conservant les missions de proximité et de prévention traditionnellement remplies par nos policiers municipaux. Une équation à résoudre pour la Commune, qui se révèle toutefois à une inconnue : la question des moyens alloués par l'Etat...



Afin de garantir à chacun son droit à la sécurité et à l'ordre public, les moyens, humains comme techniques, sont aussi multiples que nécessaires. Parmi eux, le renforcement de notre Police municipale constitue un élément clé pour répondre à cet enjeu majeur. Aujourd'hui, ce service compte sept agents, dont quatre policiers municipaux et trois ASVP (agent de surveillance de la voie publique). "Ce renforcement permet notamment, lorsque nos effectifs sont complets, de couvrir les entrées et sorties des trois groupes scolaires de la commune, pendant que la circulation au carrefour

des boulevards Voltaire et Jean-Jacques Rousseau est régulée entre 7h30 et 8h30, confie Stéphane Pereira, notre chef de la "PM". Par ailleurs, l'un de nos trois ASVP est appelé à intégrer la filière Police municipale, ce qui lui permettra à terme, d'exercer plus de compétences que son statut actuel ne l'autorise aujourd'hui".

Au début de l'année 2017, le service de la Police municipale pourra emménager dans ses nouveaux locaux, sur le boulevard de la Gare, dans les locaux anciennement occupés par la Police Nationale. Banque d'accueil, accès

pour les personnes à mobilité réduite, bureaux spacieux... Ce nouvel équipement qui offrira à ces agents de meilleures conditions de travail, concourra naturellement à améliorer la qualité de service en direction de la population. C'est dans ces locaux que se trouve le poste de commande du dispositif de vidéo-protection, déjà opérationnel depuis plusieurs mois, et réparti en dix caméras fixes et dix caméras "dômes" (mobiles) implantées sur une vingtaine de sites de la commune. D'un point de vue technique, le système apporte toute satisfaction, et a déjà permis la résolution de délits aussi divers que des vols de voitures, des arrachages de sacs... De plus, le Maire a adressé une demande au Préfet, afin d'obtenir l'autorisation d'avoir recours à la vidéo-verbalisation, permettant à la Police municipale de verbaliser, après examen des images, pour des actes tels que des stationnements gênants, des franchissements de feu rouge, une vitesse excessive... "Lorsque le recours au visionnage des bandes s'avère nécessaire pour un délit commis antérieurement, c'est à la Police Nationale de réquisitionner les images contenues dans notre serveur, et de les examiner", précise Stéphane Pereira.

Après les attentats perpétrés en France au mois de janvier, le ministre de l'Intérieur s'est engagé à prendre plusieurs mesures afin d'améliorer la sécurité des policiers municipaux sur la voie publique dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Parmi ces mesures, la mise à disposition d'armes apparte-

nant à l'Etat aux collectivités locales désirant doter leurs polices municipales d'armes à feu. En ce sens, le Maire a transmis une demande au Préfet de Police, lequel, par courrier du 1^{er} décembre dernier, l'a informé de la réponse favorable du ministère à cette requête. "C'est seulement après une évaluation psychologique personnelle et une formation au maniement des armes, que chaque policier municipal pourra être armé, souligne Stéphane Pereira. Une fois les évaluations concluantes et la formation achevée, les quatre policiers municipaux seront équipés d'armes de poing, dans le courant de l'année 2017".



C'est dans les futurs locaux du poste de Police municipale que se trouve le CSU (centre de surveillance urbain), le dispositif de vidéo-protection opérationnel depuis plusieurs mois.



Le 8 décembre dernier, lors de la signature de la convention de mutualisation des moyens de Police municipale, nos policiers municipaux étaient naturellement présents, aux côtés des polices municipales des autres communes partenaires.



MUTUALISATION DES MOYENS DE POLICE MUNICIPALE : LA RÉPONSE D'UN TERRITOIRE.

En séance du 29 juin dernier, le Conseil municipal a délibéré en faveur d'un projet de convention de mutualisation des moyens de Police municipale, établie entre les communes d'Aubagne, Auriol, La Destrousse, La Bouilladisse, La Penne sur Huveaune, Roquevaire, Saint-Savournin et Saint-Zacharie.

Bénéficiant de l'aide technique des services du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et de la Métropole Aix-Marseille-Provence, cette convention a pour objectif, dans un contexte budgétaire tendu, d'améliorer l'action publique locale dans les domaines de la sécurité, tout en réduisant les dépenses publiques, grâce à la réalisation d'économies d'échelle. Plus concrètement, il s'agit de prêts de locaux, de matériel, d'échanges de compétences, mais également d'affectation de policiers municipaux sur d'autres communes, lors de manifestations ponctuelles.

La signature de cette convention est intervenue le 8 décembre dernier, sur la commune d'Auriol, en présence de la présidente du Conseil de Territoire, des maires et de cadres des huit communes signataires, du représentant du Préfet de Police, du commissaire adjoint d'Aubagne et des forces de Gendarmerie.

Lors de sa prise de parole à cette occasion, Pierre Mingaud s'est félicité de la concrétisation de ce projet ambitieux, permettant d'améliorer l'action publique locale dans le domaine de la sécurité, tout en préservant les finances publiques. Il n'a toutefois, pas manqué de déplorer la disparition sur notre commune, du poste de Police Nationale...



Cependant, la question de la sécurité, et par conséquent des compétences exercées par les policiers municipaux, ne se décline pas uniquement sur le mode des infractions et délits constatés sur le territoire communal. La "PM" doit jouer un rôle déterminant dans les missions de protection des personnes et des biens, si d'aventure un événement majeur, météorologique ou industriel, devait frapper la commune. Comme l'a montré l'exercice de simulation de crue de l'Huveaune du 6 décembre dernier (voir en page 6), la Police municipale constitue un acteur majeur au sein des services communaux mobilisés.

L'ensemble des polices municipales de France et de Navarre risquent fort, dans un proche futur, d'être bien différentes de celles qu'on a connues jusqu'à présent ; du moins en ce qui concerne l'étendue de leurs prérogatives. "Plus généralement, le glissement vers un élargissement des compétences de la Police municipale, conjugué à un contexte de menace terroriste, peut nous amener à remplir des missions inédites, comme la surveillance de bâtiments, ou dans les transports, conclue Stéphane Pereira. Mais il ne saurait être question de minorer pour autant notre rôle d'agent de proximité qui demeure, encore aujourd'hui, notre ADN. Nous ne nous servons de l'outil répressif, qu'une fois l'ensemble des recours utilisé. Nous continuons, jour après jour, à privilégier la prévention : et le plus souvent, c'est concluant".



Le mot du Maire

Les temps changent, plus soudainement et violemment qu'on ne pouvait s'y attendre. Dans un contexte national actuel tendu, il serait irresponsable de la part des élus locaux, de ne pas prendre en compte ces changements intervenus depuis peu.

Je me suis déjà exprimé publiquement à ce sujet, nous sommes, aux côtés des policiers nationaux, des gendarmes, responsables face à un enjeu aussi crucial, que le domaine de la sécurité et de l'ordre public.

Dans la mesure où les missions dévolues aux polices municipales s'étendent de manière inédite, nous devons mettre en œuvre tous les moyens humains, financiers, techniques, afin de leur permettre non seulement de mener à mieux leurs missions, mais également de le faire en garantissant leur protection face au danger.

La sécurité fait pleinement partie des missions de service public indispensables à nos concitoyens. Les abandonner, c'est abandonner les populations.

Pour autant, je ne peux accepter le sort réservé depuis plusieurs années à l'ensemble des collectivités locales : après le quinquennat de Nicolas Sarkozy, durant lequel plus de 12 000 postes de policiers nationaux et de gendarmes ont été supprimés, le gouvernement actuel a fait bien peu pour corriger le tir. Parallèlement, il asphyxie financièrement ces collectivités locales : à La Penne, depuis 2012, le total des pertes cumulées en dotations d'Etat s'élève à plus de 550 000 Euros ! Et pendant ce temps, la Police Nationale a déserté notre poste depuis près de quatre ans... Au sein des forces de la Police Nationale, le malaise est grand : réduction des effectifs, conditions de travail de plus en plus dégradées... Et au ministère de l'Intérieur, la surdité est toujours de mise. Voilà la réalité d'un gouvernement qui, en matière de sécurité comme en d'autres domaines, demande toujours plus aux communes, en réduisant ses dotations financières à peau de chagrin. Si d'aventure nous étions amenés à renforcer encore notre Police municipale, devrions-nous le faire sans autre choix que de réduire d'autres services municipaux ? Un peu moins de place à la crèche, rogner sur la qualité des produits utilisés pour les repas de la restauration scolaire, raser la culture de la surface de la commune ? L'Etat peut mettre à notre disposition des armes à feu pour armer nos policiers municipaux, nous les prenons : mais ce n'est qu'une goutte d'eau, dans un océan de stupidité et d'injustice pour tous nos concitoyens.



ES PENNOISE LOISIRS

Le foot, une passion pennoise



marré cette année avec un nouveau bureau". A ses côtés, Michel Gontier, le secrétaire général, Karine Atlan la trésorière, Mohamed Sadani le directeur sportif. "Nous ne sommes pas seuls, les familles, les entraîneurs, les bénévoles, nous accompagnent et partagent la même volonté", ajoute-t-il en

Stéphane Casterot, Michel Gontier, Yves Torino, trois acteurs, trois témoins de leur temps, intarissables sur l'histoire du foot à La Penne sur Huveaune. Une histoire qui a démarré ici dans les années 30 avec la mythique "Etoile Sportive". Depuis, une kyrielle de pages ont été tournées, jusqu'à celle qui s'écrit aujourd'hui, avec l'ES Pennoise Loisirs affiliée à la Fédération Française de Football, et dont Stéphane Casterot est président. Celui-ci explique : "Nous avons repris les rênes du club, et redé-

rappelant qu'aujourd'hui tous ont fait un choix "pédagogique, sportif, et financier". C'est dans ce cadre que la vie a repris avec quelque 150 licenciés, répartis dans les différentes équipes. A l'exception de deux équipes féminines, toutes les autres (garçons de U6 à U13) ne s'inscrivent pas dans la compétition, ce qui ne les empêche pas de jouer tous les samedis et tous les dimanches. Mais là, il n'y a pas de classement et les résultats n'ont aucune incidence sur les niveaux. Michel Gontier précise même :

"C'est nous qui décidons des niveaux auxquels nous voulons faire progresser chaque équipe". Pour autant, il n'est pas exclu pour l'association de revenir un jour à la compétition, lorsque les capacités financières le permettront, car il faut savoir que la compétition coûte cher aux clubs locaux. "Notre objectif pour l'an prochain est de reformer une équipe U15, tout en poursuivant notre action de préformation et de formation", lance Stéphane Casterot. Un autre objectif est de développer la section des équipes féminines, qui sont "l'avenir" aux yeux de Michel Gontier, l'âme du club. Dans ce très beau local, siège du club, ils se retrouvent tous les soirs. Pour parler foot bien sûr, mais pas que. "Le club de la Penne a toujours eu un rôle social important pour les quartiers environnants, et ici règnent la passion du foot et l'esprit de famille" résumement ils d'une même voix. ■

Contact : 06 60 42 60 82
Adresse : Complexe sportif, Allée du Stade, 13821 La Penne sur Huveaune

G.I.A. GARLABAN-CARPIAGNE-SAINTE BAUME

Les sentinelles de nos sentiers

"Entretien, création, balisage et valorisation des itinéraires de randonnées" : c'est ainsi qu'est résumée la présentation du Groupement d'Intérêt Associatif Garlaban-Carpiagne-Sainte-Baume, créé il y a sept ans et présidé par Luisa Cornazzani. Partir tôt un matin avec celles et ceux qui en font partie, donne la réelle mesure de leur engagement. Leurs interventions se situent sur un périmètre d'environ 435 km. Ce jour-là rendez-vous est donné au col de l'Ange, pour se rendre sur le chemin rural de Roquefort-La Bédoule à Cuges-les-Pins. Ils sont environ 25, cisailles, pelles et pioches en mains, prêts à remettre en état d'accessibilité ce sentier rocailleux obstrué, que les pluies récentes ont raviné et rendu particulièrement glissant. Qu'à cela ne tienne, le G.I.A. est là, sous la houlette de Louis Chancrin, la cheville ouvrière du chantier. Très vite tout le monde se met au travail, avec les outils ou à mains nues. Les uns dé-



broussaillent comme Jacqueline, coupent de grosses branches et dégagent les côtés. Les autres posent des marches intermédiaires pour faciliter la montée jusqu'au sommet, ou encore éliminent tout ce qui peut donner naissance à des sentiers sauvages. Josiane élague des arbustes pour leur donner la force de s'élever. Huguette, la secré-

taire de l'association, manie la "boucharde" pour enlever les vieilles traces de peinture sur les pierres, car le balisage doit être conforme aux couleurs règlementaires en fonction des itinéraires. Ainsi se déroulent les opérations de remise en état ou d'entretien, dans la bonne humeur, comme chaque mardi. La semaine précédente, le groupe a nettoyé le long canal de La Penne sur Huveaune, ainsi qu'un four à chaux. La semaine suivante il sera aux Bruyères dans le 11^e arrondissement de Marseille. Du cap Canaille à Carpiagne, du Régagnas à l'Etoile, en passant par le Garlaban et la Sainte-Baume, le G.I.A. a parcouru - en un an - 230 km de surveillance, 54 km de travaux et 414,5 km de balisage ! ■

Renseignements par téléphone, au 06 13 02 19 95 et 06 11 08 91 68.
Adresse : 45, boulevard Henri-Saver, 13821 La Penne sur Huveaune

27 janvier, 19h02
Théâtre jeune public

MAMAN A CHOISI LA DÉCAPOTABLE

Pour entamer cette nouvelle année 2017, l'Espace de l'Huveaune nous propose le 27 janvier prochain, un spectacle de théâtre jeune public, la dernière création de la compagnie Si Sensible, "Maman a choisi la décapotable".

Il n'y a pas de tabou dans la maison de Prune et Lola. On peut parler du goût des baisers, de l'envie de cogner les garçons, des moutons noirs, des moutons blancs et même du VTT d'Henry, l'amoureux de Garance, leur nounou... Mais pas le droit de parler ni de Papa, ni de Maman. Seulement voilà, Lola aimerait bien en savoir un peu plus à propos d'eux ; comment Maman est partie ? Où est Papa en ce moment ? Est-ce qu'ils reviendront ? Ensemble ou séparément ?

Dans la chambre sa grande sœur a quelques réponses, dans la cuisine Garance fait des crêpes et des omelettes aux œufs brouillés...

Comme l'écrit l'auteur, "Maman a choisi la décapotable", c'est le désir d'écrire et de donner à voir un spectacle pour le jeune public en mettant les adultes sur le rang de devant. C'est parler de la famille et de l'amour qui remuent en enchaînant les coqs à l'âne et les airs de rien. C'est une histoire marrante mais pas drôle où les mots jouent aux agents doubles, qui parlent des non-dits et des termes compliqués... des phrases qui passent et de celles qu'on retient.

Mise en scène et écriture : Antonio Carmona

Distribution : Juliette Louedec, Lucile Teche, Mélissa Zehner

Production : compagnie Si Sensible

Création soutenue par Nomades Kultur

17 février, 20h32

Danse contemporaine

QUEEN KONG

Dans la forêt, les trois reines Kong scient les bûches. Dans la forêt, les trois reines Kong plantent la hache. Dans la forêt, les trois reines Kong tapent les clous. Dans la forêt, les trois reines Kong font des rondes. Dans la forêt, les trois reines Kong crient leur joie. Dans la forêt, les trois reines Kong chantent.

Depuis que le Prince n'est plus là...

Personne ne sait si les "Queen Kong" vont hacher tout ce qui bouge, danser pour leur seul plaisir, imposer leur droit à la liberté, marcher dans la nuit pour sauver les bûches qui pleurent ou chanter "à cappella" leur envie de trucider ceux qui veulent leur mettre les pieds sur terre... Personne ne le sait.

Mise en scène : Etienne Cuppens

Chorégraphie : Sarah Crépin

Interprétation et réalisation chorégraphique : Sarah Crépin, Léa Scher ou Flore Khoury, Taya Skorokhodova

Production : compagnie La Bazooka

Création soutenue par la Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants

Renseignements/réservations :
service Culturel – 04 91 24 70 42
spectacle@mairie-lapennesurhuveaune.fr



Tarif unique : 6 €
Jeune public à partir de 7 ans

DURÉE
1 H

ESPACE de L'HUVEAUNE
SALLE DE SPECTACLE



Tarifs : normal : 17 €, réduit : 13 €

DURÉE
50 MN

MÉDIATHÈQUE

L'équipe de la Médiathèque propose une nouvelle activité pour cette nouvelle année : les causeries du mardi soir. Lire un bon livre, voir un bon film, c'est un grand plaisir ! Mais c'est un plaisir aussi grand que d'en parler avec les autres. Venez présenter vos coups de cœur chaque quatrième mardi du mois à 18h30. Ça commence le 24 janvier prochain, puis le 28 février, le 28 mars...

Pour plus d'informations : mediatheque@mairie-lapennesurhuveaune.fr, ou par téléphone au 04 91 36 21 41.

L'ORIGINE DU BLASON DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

"D'OR (JAUNE) À UN LÉVRIER DE SINOPLE (VERT), COUPÉ DE GUEULES (ROUGE) À UNE BARRE D'ARGENT"

Le blason municipal est né entre le XI^e et le XIV^e siècle, lorsque les villes et bourgades obtinrent de leurs seigneurs, des chartes et franchises qui les dégagèrent de leurs liens de vassalité. Ces communes libres pour authentifier leurs actes administratifs, utilisèrent des sceaux et des armoiries, symboles de leur indépendance.

Les armoiries municipales n'étaient toutefois pas soumises à des normes bien fixes. L'édit de 1696 régla définitivement la question : Il imposa à toutes les communes de faire enregistrer, moyennant paiement (entre 40 et 80 livres), leurs armoiries, les communautés qui n'en possédaient pas encore s'en virent imposer d'office, c'est le cas pour notre commune.



La Pene d'Aubagne-Communauté
(Armorial d'Hozier Provence p. 531)

Un seul recueil, l'Armorial général de France, dressé par d'Hozier, en vertu de l'édit de Louis XIV de l'an 1696, contenait le blason de presque toutes les villes et communautés du royaume. Cet ouvrage resté manuscrit, n'avait eu d'autre but que l'exécution d'une mesure fiscale, pour pouvoir renflouer les caisses de l'Etat. L'ornementation des blasons imposés est complètement aléatoire, les personnes chargées de cette tâche pour notre région ne firent pas preuve de beaucoup d'imagination. Ils employèrent un modèle préétabli, un coupé (blason découpé horizontalement) avec une partie contenant une pièce "honorifique" (croix, bande, barre...), l'autre un animal, comme le lévrier pour la Penne et aussi pour d'autres communes, où la similitude avec notre blason est avérée, comme Ceyreste, Saint-Estève-Janson dans notre département ou encore comme celui de Cagnes-sur-Mer dans les Alpes Maritimes, où le lévrier ne diffère du pennois que par la couleur.



Ceyreste



Saint-Estève-Janson



Cagnes-sur-Mer



La Penne

Au cours des siècles notre blason a évolué, aujourd'hui il n'est pratiquement plus utilisé sur nos documents officiels, un logo plus moderne lui ayant été préféré.

Autres variations du blason pennois...



Logo utilisé aujourd'hui



APPART HÔTEL LA GIRAFE

L'atout appart-hôtel pour le territoire

Sur 2000 m² habitables, "La Girafe" propose des séjours de courte et longue durée, pour les touristes et les acteurs économiques, sur un lieu unique non loin de Marseille, des calanques et de Cassis, de la cité du Roi René, et au pied des collines de Pagnol.



"Marine Kevorkian, je suis responsable de l'appart-hôtel La Girafe, j'ai 27 ans". La jeune femme qui se présente a endossé cette responsabilité il y a un mois. Quelques mois à peine après l'ouverture du complexe résidentiel, par les propriétaires. Installée sur l'un des confortables canapés de jardin, elle évoque son entrée en fonction : "Au début, j'étais adjointe et je suis montée en grade, maintenant je vole de mes propres ailes" dit Marine, en riant. Le site comprend 18 "appart-chambres" dont trois suites, des chambres-studios, des chambres doubles, des chambres doubles supérieures. Les surfaces sont généreuses : le studio de 20 m², la chambre double entre 25 et 40 m², on y trouve également des chambres doubles avec balcon, ou balcon-terrace, des suites de 160 m². Toutes les chambres sont entièrement équipées d'une kitchenette.

Dans la période actuelle, La Girafe accueille essentiellement une clientèle d'affaires. Quant aux touristes, ils arrivent à partir d'avril et jusqu'en octobre. Une évidence s'impose pour Marine Kevorkian : "Ils viennent découvrir les merveilles de notre région, comme les calanques qui

sont à dix minutes, mais aussi Marseille, son port, et la Bonne Mère". Les provenances sont très diverses. De la région parisienne pour nombre de commerciaux et autres professionnels, d'un peu partout en France et de l'étranger pour les vacanciers, comme l'explique la responsable du site : "Nous en avons reçu beaucoup d'Allemagne, et nous avons même accueilli une new-yorkaise".

Côté ambiance, l'inspiration africaine, et plus largement du Sud, est visible. Le "girafon", le "cactus", le "baobab", sont respectivement les noms de trois bâtiments. Celui réservé aux suites, le bâtiment vitré, et celui qui rappelle la proue d'un navire. D'où vient cette influence ? "Les propriétaires sont férus de voyages et des passionnés de l'Afrique". Dans toutes les pièces les murs portent des huiles de l'artiste marocain Zakaria, dont les portraits sont éclatants de couleurs et de ressemblances. On y voit notamment Nelson Mandela, Marilyn Monroe, Bob Marley, Che Guevara, Albert Einstein, Jimmy Hendrix... Un rapide coup d'œil sur la réception et quelques chambres détecte le raffinement de la décoration, du mobilier, la luminosité des pièces, et la fonctionnalité des installations. Un style tendance et de bon goût. Rien d'ostentatoire. A l'extérieur, espaces à vivre et aménagements paysagers invitent à la convivialité et au repos. Marine Kevorkian connaît bien son métier : "L'accueil est primordial, notre objectif premier consiste à créer les conditions pour que les clients se sentent bien. Comme chez eux". Et il est vrai qu'ici tout semble enveloppé d'un calme quasi absolu. La jeune femme compare volontiers La Girafe à une oasis. Une oasis que l'on ne soupçonne pas de l'autre côté du mur, en arrivant à La Penne sur Huveaune par la Colombe. ■

Contact : Appart-hôtel La Girafe - Allée de la Colombe, 13821 La Penne-sur-Huveaune • Téléphone : 06 12 12 12 25 marine@hotel-lagirafe.com - contact@hotel-lagirafe.com



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

Rassemblement solidaire pour l'avenir de La Penne sur Huveaune

Waah ! Lors du second tour de la Primaire de la Droite, les sondeurs ont découvert qu'il existait une Droite CSP "plus", bien conservatrice et réactionnaire, qui a de l'urticaire à l'idée que des maires marient aujourd'hui des homosexuels, et qui, pour certains, nourrit une aversion aussi ancienne que nauséabonde pour le droit à l'avortement. Leur champion, c'est Fillon.

Avec Fillon, ça a le mérite d'être clair. Il veut d'abord atomiser la Sécurité Sociale. La couverture universelle réservée à des "affections graves ou de longue durée", le reste à des complémentaires payantes. En résumé, pour espérer avoir droit à la Sécu, il faudra être mortellement malade.

Le chômage ? Le candidat veut y remédier en créant des légions de travailleurs pauvres.

Les retraites ? Report de l'âge légal à 65 ans.

Quoi d'autre ? A oui, les fonctionnaires. Il veut en liquider 500 000, et les faire travailler 39 heures, payées 35, évidemment.

Ajoutez-y la révision du mariage pour tous, le développement de la filière nucléaire, et vous obtenez un programme qui a le goût du sang et des larmes.

Chacun votera en son âme et conscience. Mais personne ne pourra dire qu'il n'avait pas été prévenu...

La liste du village

Le PS sous pression !

La primaire de la droite et du centre a mobilisé 4.3 millions de français pour choisir François Fillon. Le PS organise de son côté, sa primaire pour désigner son candidat. Une participation plus faible serait une indication pour les présidentielles du mois de mai 2017.

Le risque est très grand de voir le PS derrière l'ultra gauche de J.L. Mélançon et le « Bayrou » de gauche Emmanuel Macron.

Quel camouflet de finir 5^{ème} !

Mais juste retour des choses après le pire quinquennat de l'histoire !

Le fractionnement de la gauche avec les écologistes et l'extrême gauche va probablement conduire à l'élimination de la gauche dès le premier tour.

La France a enfin une chance de se débarrasser de son cancer socialo-communiste !

C'est ce que nous souhaitons à tous pour 2017 !

Nicole ROURE, Marielle DUPUY,
Philippe GRUGET et Christophe SZABO
www.listeduvillage.com

La Penne Bleu Marine

Où sont l'héroïsme et la dignité ?

HOLLANDE s'est retiré des primaires uniquement pour éviter le ridicule qui aurait été le point d'orgue de son catastrophique quinquennat

Place aujourd'hui aux seconds couteaux

Les Républicains ont sorti SARKOSY mais plébiscités le 1^{er} représentant de sa politique : Le changement dans la continuité

Que nous réserve la primaire de la gauche? La VALLS à 2 temps ?

Bonne année à tous et RdV en 2017

Gilles MANIGLIO et Violaine TIEPPO

Ils sont arrivés

BASTARD Leny Adam Fernand • 06/10/2016
ALOE SANCHEZ Monica Mathilde • 13/10/2016
HAJIAJ Mila • 14/10/2016
DOUI Badis Mohamed • 18/10/2016
HARZI Rozlene • 10/11/2016
LAUZAT Mila • 11/11/2016
MEDJAHRI Samy • 22/11/2016
GUESTAULT Octavia Lily Louise • 01/12/2016

Ils se sont dit oui

GRONDIN Nicolas et RICCIO Julie Marie Patricia
24/09/2016
OSCILLANTE Michel Louis Alain et GUILLOIS Christine
Françoise Evelyne
12/11/2016
LEVY Gérard et DA SILVA SARDINHA GAMENHO
Maria Judite
10/12/2016

Ils nous ont quittés

GUARINO Michel Francis • 21/10/2016
ANDRITCH Milan • 22/10/2016
DAVID née ARDUIN Henriette Lucie Eugénie
• 24/10/2016
DORONI Roger Bruno • 29/10/2016
DEGUEURCE Pierre Charles • 06/11/2016
CHARRIER née ANDRÉ Linette Madeleine • 07/11/2016
BOUZIANE née MAHI Zoubida • 11/11/2016
CRIADO Jules • 15/11/2016
PASQUIER Jean Julien • 15/11/2016
BOURGEOIS née SIX Andrée Angèle Maria • 23/11/2016
CASTAGNÉ Elie Jean Baptiste • 24/11/2016
BIONDO née CATALANO Seraphine • 29/11/2016
BINET née PARIGI Ginette • 01/12/2016
VIVES née MARTINEZ Maria Luisa • 08/12/2016

Recensement militaire

Les jeunes gens âgés de 16 ans révolus sont tenus de se présenter en Mairie afin de s'inscrire au recensement militaire, munis de leur carte d'identité en cours de validité et du livret de famille.

[L'AGENDA]

Vœux de la Municipalité

Vendredi 13 janvier,
18h30,
Espace de l'Huveaune

Réunion-débat "Agenda Mobilité et Transports de la Métro- pole"

En partenariat avec les
associations "Se dépla-
cer en liberté", "Agglo
consommateurs soli-
daires", Réseau Homme
et Nature
Samedi 21 janvier, de
14h à 18h,
Espace de l'Huveaune

Médiathèque Les causeries du mardi soir (autour d'un livre, un film...)

Mardis 24 janvier, 28 fé-
vrier, 28 mars, à 18h30

Spectacle jeune public «Maman a choisi la décapotable»

Par la compagnie
Si Sensible
Vendredi 27 janvier,
19h02,
Espace de l'Huveaune

Danse contemporaine «Queen Kong»

Vendredi 17 février,
20h32
Par la compagnie
La Bazooka

[NUMÉROS UTILES]

Mairie
04 91 88 44 00
Crèche Halte Garderie
04 91 36 25 35
Centre de Loisirs "La Farandole"
04 91 88 67 09
Contact Jeunesse
04 91 24 82 49
Salle "La Colombe"
04 91 36 02 18
Service Culturel
04 91 24 70 42
Médiathèque Pablo-Neruda
04 91 36 21 41
Foyer Loisirs
04 91 36 06 96
La Poste
04 91 87 70 40
Commissariat d'Aubagne
04 42 18 55 55
Police Secours
17
Pompiers
18
Hôpital d'Aubagne
04 42 84 70 00
SAMU (Urgences Médicales)
15

Vœux de la Municipalité
Vendredi 13 janvier
à 18 h 30
Espace de l'Huveaune

